

Ecole : école publique de St Jean la Vêtre

Procès-verbal du conseil d'école du : jeudi 16 juin 2022

**PARTICIPANTS**

| <b>Présents :</b>  | <b>Excusés</b>           | <b>Absents</b> |
|--|--------------------------|----------------|
| Mme Bessaire Annabelle, enseignante<br>Mme Bruschi Gaëlle, directrice<br>Représentants des mairies : Mme Fanget, La Côte en Couzan ;<br>Mme. Thien, St Priest la Vêtre ; M. Daval-Pommier et Mme.<br>Marcuccilli, St Jean la Vêtre ; M. Forchez, La Chambonie ;<br>M. Fafournoux, La Chamba<br>Mme Fafournoux Julie et M. Perot Romain, parents délégués<br>Mme Court-Chabanne et M. Penel, DDEN | M. Godel Laurent,<br>IEN |                |

**Ordre du jour :**

- |   |                           |
|---|---------------------------|
| - Bilan de l'année scolaire               | - Aménagements et travaux |
| - Effectifs et répartition 2022-2023      | - Matériel informatique   |
| - Préparation de la rentrée 2022, projets | - Questions et remarques  |

## Relevé de conclusions

1. Bilan de l'année scolaire :1. Sorties USEP et sport :

Deux rencontres USEP ont eu lieu cette année, avec les écoles de St Didier, Chalmazel, St Georges en Couzan et St Just en Bas : athlétisme le 22 mars à Chalmazel, course d'orientation le 17 mai à St Didier.

Nous avons pu utiliser le gymnase de Noirétable en période 2.

Nous sommes aussi allés faire du ski de fond au Col de la Loge le 31 janvier.

Les élèves du CP au CM1 vont actuellement à la piscine (6 séances d'une heure trente les lundis et jeudis).

2. Sorties scolaires :

Les deux classes se sont rendues à Vulcania le lundi 30 mai.

Nous sommes aussi allés trois fois à la médiathèque de Noirétable. Mmes Brigitte Gouttefangeas et Bernadette Goubier nous ont toujours bien accueillis : lectures d'albums (un thème différent à chaque fois : les monstres, les chiens, les oiseaux, les abeilles), activités de bricolage ou de coloriage, chanson... Les grands ont aussi pu emprunter des livres.

Les enseignantes en profitent pour remercier le Sou des écoles pour le financement de toutes ces activités.

2. Effectifs et répartition 2022-2023 :

Pour l'instant, les effectifs sont les suivants :

|       |       |       |                   |
|-------|-------|-------|-------------------|
| 2 PS  | 2 MS  | 4 GS  |                   |
| 3 CP  | 6 CE1 | 2 CE2 |                   |
| 4 CM1 | 4 CM2 |       | Total : 27 élèves |

L'équipe a décidé de répartir les élèves ainsi :

2 PS – 2 MS – 4 GS – 6 CE1 : 14 élèves avec Mme Bruschi

3 CP – 2 CE2 – 4 CM1 – 4 CM2 : 13 élèves avec Mme Bessaire

Ce choix a été fait afin de séparer certains élèves et d'harmoniser le nombre d'élèves de chaque classe.

L'équipe se réserve le droit de modifier la répartition en cas de variation d'effectifs d'ici à la rentrée.

3. Préparation de la rentrée 2022 :

Les horaires de l'école restent inchangés : 8h45-11h45 et 13h30-16h30.

L'accueil a lieu dans les classes ou dehors 10 minutes avant le début de la classe.

Nous rappelons que les élèves arrivant avant 8h35 doivent être pris en charge en garderie, et donc entrer par la porte des maternelles si les élèves ne sont pas dehors.

ATSEM : La mairie attend de savoir si les contrats PEC existeront toujours à la rentrée 2022. Si non, il faudrait embaucher une ATSEM sans aide de l'Etat et la question du financement se posera.

Gestion de la cantine : Il a été convenu qu'un point soit fait à la rentrée avec les patrons de l'auberge, un représentant de la mairie et l'ATSEM qui aura en charge les fiches d'inscriptions à la cantine.

Projets : Les enseignantes réfléchissent à organiser une classe découverte l'an prochain. Les élèves du CE1 au CM2 partiront.

En raison de la répartition, et grâce à l'allègement du protocole sanitaire, les enseignantes pensent mettre en commun certaines matières (décloisonnements) : anglais avec Mme Bruschi pour les CP-CE1, EPS des CE1 avec les élèves de Mme Bessaire, découverte du monde commune aux CP-CE1, chorale d'école.

Subventions : les enseignantes demandent le montant des subventions ainsi que la date de versement afin de préparer la rentrée.

#### 4. Aménagements et travaux :

La directrice demande s'il serait possible d'installer des mitigeurs aux lavabos du rez-de-chaussée car l'eau est soit glaciale soit brûlante, ce qui n'aide pas les élèves à se laver les mains dans cette période où on leur demande de le faire 6 à 8 fois par jour. Une remise aux normes électrique est prévue (date inconnue).

#### 5. Matériel informatique :

Les enseignantes et la mairie ont réfléchi cette année à rénover le parc informatique suite à un bilan de M. Degout. Grâce aux conseils de M. Perot, une demande de donation de 8 ordinateurs (postes fixes) va être faite au Conseil général.

#### 6. Questions et remarques des parents :

Pérennisation du poste d'ATSEM : voir plus haut

Pourquoi le temps de cantine est-il si long ? Problème du manque de récréation pour les élèves avant de revenir en classe.

Les deux personnes s'occupant des repas doivent en même temps servir les enfants, débarrasser et faire la vaisselle, manger, veiller au calme... Elles essaient de s'avancer au maximum car le temps restant après 13h30 pour l'une d'entre elles afin de faire la fin du rangement et le ménage est trop court.

Maintenant que le protocole est allégé, l'ancienne disposition des tables va être reprise (en une seule ligne), afin de faciliter le travail. Il faudra voir si cette mesure suffit.

Secrétaire de séance : Madame Bessaire

le 16 / 06 / 2022